

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

26 janvier 2026

Date d'Affichage

9 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux février à vingt heures trente,
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL,
Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick
PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît
LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Yohann GARREAU, Floriane VISART DE
BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Madame Maryline VAUTIER remplit les fonctions de secrétaire.

OBJET : DÉLIBÉRATION 2026 - N°02/04 : COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION SUR LA RD6

Madame le Maire évoque la réunion avec les services du département pour les travaux
de la RD6.

Des travaux vont être effectués de Saint-Lô jusqu'au croisement avec la D448 ainsi
que des Couréries jusqu'à l'entrée d'agglomération de Moon sur Elle. Il n'est plus
question d'élargissement de la chaussée mais d'un renforcement de la chaussée actuelle.

Concernant le carrefour St Clair, une réflexion est en cours pour son réaménagement
(suppression de la voie de décélération, création du tourne-à-gauche, suppression des
ilots centraux, ...)

Il est évoqué la création d'un rond-point qui ne serait pas plus onéreux que ce
réaménagement.

Madame le Maire demande l'avis au conseil municipal pour se positionner sur
l'aménagement souhaité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 14 voix POUR et 1 abstention,
souhaite la réalisation d'un rond-point au carrefour Saint-Clair, beaucoup moins
accidentogène et qui répondrait mieux aux différents flux de circulation entre la D6 et
la D54 (bourg St Clair, zone d'activité, déchèterie).

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Maryline VAUTIER	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 